



PROGRAMME DE FORMATION : FORMATION CONTINUE DES COMPÉTENCES PSE 1 & PSE 2 – ANNÉE 2026

Organisme de Formation : CLUB DE SAUVETAGE DE LACANAU

Lieu de formation : Pôle de l'Aiguillonne, 3 rue de l'Aiguillonne, 33680 LACANAU

1. INFORMATIONS CLÉS

- **Public visé** : Titulaires du PSE 1 ou du PSE 2 (Secouristes et Équipiers Secouristes).
- **Prérequis** : Être titulaire du certificat de compétences PSE 1 ou PSE 2 et être à jour de sa formation continue (n-1).
- **Durée** : 6 heures (1 journée) en présentiel.
- **Tarif** : 60 € TTC par personne (TVA non applicable, art. 293 B du CGI).
- **Effectif** : De 6 à 12 apprenants par formateur (ou jusqu'à 18 avec 2 formateurs). Note : Pour les sessions mixtes, l'effectif doit être composé au minimum pour moitié de titulaires du PSE2.
- **Délai d'accès** : Inscription possible jusqu'à 48h avant le début de la session, sous réserve de places disponibles.

2. OBJECTIFS DE LA FORMATION

Conformément à l'arrêté du 21 décembre 2020 et à la circulaire du 20 juin 2025, cette formation a pour objectif de :

1. Maintenir les compétences techniques et pédagogiques du secouriste.
2. Actualiser les connaissances selon les dernières recommandations scientifiques et techniques (Décembre 2023 ou ultérieures).
3. Valider l'aptitude à exercer les fonctions de secouriste et d'équipier secouriste pour l'année 2026.

3. CONTENU PÉDAGOGIQUE (PROGRAMME 2026)

Le contenu est imposé par la Circulaire du 20 juin 2025 relative au programme 2026.

MODULE 1 : TRONC COMMUN PSE 1 & PSE 2



Ce module reprend le programme officiel du PSE 1, applicable également aux PSE 2.

- **Enjeux et principes** : Rappels sur le cadre d'intervention.
- **Oxygénothérapie** :
 - Administration d'oxygène par inhalation.
 - Utilisation d'une bouteille d'oxygène.
- **Malaise et aggravation de maladie** :
 - Prise en charge générale.
 - **Thèmes obligatoires 2026** : Accident vasculaire cérébral (AVC), Crise convulsive généralisée, Crise d'asthme, Douleur thoracique (non traumatique), Malaise hypoglycémique chez le diabétique, Réaction allergique grave.
- **Techniques complémentaires** :
 - Aide à la prise de médicaments.
 - Manœuvres physiques.
 - Positions d'attente et de transport.
- **Travail en équipe** :
 - Préparation d'un dispositif de portage.
 - Assister des équipiers secouristes lors de manœuvres d'immobilisation, de relevage ou de brancardage.

MODULE 2 : SPÉCIFIQUE PSE 2 (Approfondissement)

Ce module s'adresse aux titulaires du PSE 2 et vient compléter le tronc commun.

- **Approfondissement des malaises** : Gestion plus complexe des cas vus en PSE 1.
- **Ergonomie et manutention** : focus sur l'adoption des règles de gestes et postures. Sollicitation maximale de la victime pour réaliser une action (aide au déplacement) afin d'économiser les efforts des intervenants.
- **Aide au déplacement** :
 - Aide à la marche.



- Déplacement d'une victime à l'aide d'une chaise de transport.
- Déplacement d'une victime non valide.

4. MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET MOYENS TECHNIQUES

- **Méthodes** : Pédagogie active privilégiant les études de cas, les ateliers d'apprentissage et les mises en situation (cas concrets) au plus proche du réel.
- **Références** : Utilisation exclusive des recommandations de la DGSCGC (Version Décembre 2023 ou ultérieures).
- **Moyens techniques** : Salle de formation (Pôle de l'Aiguillonne), matériel de secourisme complet (Oxygène, DSA, sacs de secours, chaises de transport, brancards), matériel de maquillage et de simulation.
- **Encadrement** : Formateurs à jour de leur propre formation continue 2026.

5. MODALITÉS D'ÉVALUATION ET SANCTION

- **Évaluation** : Évaluation formative tout au long de la journée lors des mises en situation. Le stagiaire doit démontrer sa capacité à mettre en œuvre les techniques et procédures du programme 2026.
- **Sanction** : Délivrance d'une **Attestation de Formation Continue** (PSE 1 ou PSE 2 selon le diplôme initial) validant les compétences pour l'année civile suivante. En cas de non-maîtrise des compétences, une remise à niveau pourra être prescrite.

6. ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La formation peut être adaptée à certains handicaps. Nous invitons les personnes concernées à contacter notre référent handicap avant l'inscription pour étudier les aménagements possibles.

- **Référent Handicap** : Charlie DUPONT
- **Contact** : 06 80 67 79 30 – dupont.charlie@orange.fr

Contact et Inscription :

Club de Sauvetage de Lacanau

Email : lacanau.sauvetage.cotier@gmail.com